



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AU CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS

Lundi, 5 octobre 1981

Chers amis du Conseil Pontifical pour les Laïcs,

1. C'est toujours pour moi une très grande joie de vous recevoir à l'occasion de votre Assemblée plénière annuelle, vous tous, membres, consultants et personnel du secrétariat, rassemblés comme une famille autour de votre président, le Cardinal Opilio Rossi. Je pourrais même dire que nous nous retrouvons entre « vieux amis », puisque, il y a peu d'années encore – même s'il nous semble qu'il s'agit du passé – j'étais consultant du Conseil des Laïcs. Aujourd'hui, j'aperçois parmi vous des visages bien connus. Par contre, d'autres personnes, avec lesquelles nous avons travaillé et dont nous gardons un souvenir très cher, nous ont précédés dans la maison du Père, où, nous l'espérons, elles contemplant le Seigneur face à face. Et puis il y a vous tous, que je porte également dans mon cœur et que, chaque année, votre Assemblée me donne l'occasion de connaître davantage.

Je voudrais, d'abord, tous vous remercier pour le précieux service que vous rendez au successeur de Pierre en collaborant, d'une façon spécifique, à son ministère pastoral, c'est-à-dire en promouvant et en orientant la participation des laïcs à la vie et à la mission de l'Église. Il s'agit là d'une tâche immense que nous a léguée le grand événement conciliaire: permettre à un nombre toujours croissant de chrétiens de s'engager à vivre, de façon consciente et cohérente, leur sacerdoce de baptisés, en tant que pierres de l'édifice du Christ, citoyens et protagonistes de son peuple pèlerin.

Je vous remercie également et, à travers vous, je remercie tous les mouvements et les associations, les conseils et les groupes de laïcs du monde entier qui, par l'intermédiaire du Conseil Pontifical pour les Laïcs, m'ont envoyé de si nombreux et si chaleureux messages de communion à mon épreuve. Ces messages furent pour moi d'un grand réconfort. En retour, je vous charge de dire à vos époux et à vos épouses, à vos enfants, à vos collègues de travail, aux membres des associations et des mouvements auxquels vous appartenez, aux membres des

communautés où vous vivez que le Pape les aime, qu'il leur demande d'être unis à lui, qu'il a besoin de cette unité exprimée dans la prière et le partage d'intentions communes.

Oui, plus que jamais, nous devons donner le témoignage de notre unité profonde et inébranlable en une Église, sereine et plus mûre, ferme et vivante, joyeuse et pleine d'espérance, face aux tâches élevées qu'exige l'évangélisation et aux défis historiques qu'elle doit affronter, alors que cette Église chemine entre les persécutions du monde et les consolations de Dieu.

2. Vous avez voulu centrer le thème de l'Assemblée plénière du Dicastère sur des aspects particuliers de la vocation primordiale des laïcs chrétiens, à savoir, « la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu »[1], l'imprégnation par l'esprit évangélique des multiples structures de la vie sociale.

Déjà mon prédécesseur Paul VI, dans sa remarquable exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi*, avait souligné, dans la ligne du Concile, que la « vocation spécifique » et la « forme singulière d'évangélisation » du laïcat se réalisaient à travers des tâches variées accomplies dans l'ordre temporel, afin de mettre « en œuvre... toutes les possibilités chrétiennes et évangéliques cachées, mais déjà présentes et actives dans les choses du monde »[2]. Il y a là une urgence: le laïcat catholique doit être à la hauteur des exigences que requiert, par sa présence originale, le renouvellement des divers domaines de la vie et du travail humains.

Au cœur des situations et des problèmes où se joue l'avenir de l'homme, il doit, en particulier, être le témoin d'une humanité nouvelle, créer de nouveaux espaces où l'on puisse faire l'expérience de la fraternité, nourrir son imagination créatrice du dynamisme de l'Évangile, donner l'exemple du sacrifice généreux – comportant le difficile équilibre entre prudence et courage – de ceux qui combattent pour ouvrir au Christ, Seigneur de l'histoire, les portes du cœur de l'homme, de la culture des peuples, de l'avenir des nations, d'un nouvel ordre international. L'Église a besoin de laïcs qui soient des hérauts de l'Évangile, afin que ce dernier pénètre tout le tissu de la vie sociale, en constitue la trame, base de la « civilisation de l'amour », elle-même signe précurseur de la venue du Seigneur, et donc de la plénitude du Royaume.

Aussi, espérons dans les laïcs, ayons confiance en eux, encourageons-les à s'engager, de sorte que soit dépassée une certaine vision déformée du sacerdoce qui obscurcit le sens du ministère pastoral, quand le prêtre succombe à la tentation de devenir un leader sur le plan politique, syndical ou social.

3. Parmi les vastes champs d'action du laïcat chrétien, votre Assemblée en a retenu trois fondamentaux: la famille, le travail, la culture.

Encore une fois, je vous remercie de votre choix; il exprime votre désir de faire vôtres certaines des préoccupations majeures de mon pontificat, de les prendre en compte et de les concrétiser.

La famille, le travail et la culture sont trois axes essentiels autour desquels se tisse la vie de l'homme, se réalise son humanité, se construit sa personnalité chrétienne de fils de Dieu, frère de ses semblables et maître de la création. Ce sont des lieux universels, déterminants pour le développement intégral de l'homme et l'apport original de l'Évangile à la vie sociale; ce sont des lieux qui interpellent.

Vous comprendrez qu'il ne m'est pas possible, ici, de parler en détail de leurs immenses possibilités, ni des problèmes et défis qu'ils posent.

Mais je voudrais vous rappeler l'importance – dont vous êtes sans aucun doute conscients – de l'option préférentielle faite par le magistère pontifical et le magistère épiscopal en faveur de la famille, lieu originel de l'homme, cellule de base de la société, berceau de la civilisation, communauté appelée à être Église domestique. Et je voudrais aussi vous recommander de puiser abondamment à l'héritage si riche que nous a laissé le récent Synode des évêques. Sachez que c'est en considérant le caractère prioritaire de la pastorale familiale que j'ai senti la nécessité de créer le Conseil Pontifical pour la Famille qui, sans aucun doute, pourra compter sur la collaboration active de votre Dicastère.

Pour toutes les questions regardant le travail, je me permets de vous renvoyer à ma récente encyclique *Laborem Exercens*. D'ailleurs, comme l'indique votre programme, son contenu sous-tend vos travaux. Les sujets qu'elle traite revêtent pour moi aujourd'hui une grande importance. C'est pourquoi je vous encourage non seulement à l'étudier attentivement, mais à la mettre en pratique, car sa fécondité est soutenue et sera prolongée par l'engagement ecclésial et chrétien des laïcs dans le monde du travail. Ouvrez vos yeux et voyez: les temps sont mûrs pour que l'Évangile porte toujours davantage de fruits dans les divers secteurs du monde du travail et les mouvements de travailleurs, alors que sont en crise les sociétés de tous genres s'occupant de l'organisation du travail et se basant sur le matérialisme et l'« économisme », et qu'apparaissent illusoires les utopies de salut qui ne respectent pas les virtualités et toutes les dimensions de l'humanité.

Je vous invite aussi à contribuer de toutes vos forces au renouvellement de la culture qui, comme expression de l'homme intégral, doit être à son service, enracinée dans les meilleures traditions des peuples et des nations, ouverte à la transcendance et basée aussi bien sur les coutumes populaires que sur les plus nobles réalisations scientifiques et techniques. Seul ce renouvellement sera capable de donner un nouveau sens à la vie humaine, de faire naître de nouveaux projets et de nouvelles espérances sur les plans personnel et collectif, de conduire vers des lendemains plus dignes de l'homme.

Et maintenant, à vous tous ici présents, à vos familles et, à travers vous, à tous les laïcs assurant de multiples formes de présence dans l'Église et le monde, je donne, avec toute mon affection paternelle et fraternelle, ma Bénédiction Apostolique.

[1] *Lumen Gentium*, 31.

[2] Pauli VI *Evangelii Nuntiandi*, 70.

© Copyright 1981 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana